



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 114998

Texte de la question

M. Joël Sarlot appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les revendications exprimées par les personnes âgées de plus de soixante-quinze ans qui, ne peuvent plus bénéficier du dégrèvement fiscal de 100 euros attribué aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et de moins de soixante-quinze ans occupant leur habitation principale. Il considère cette mesure comme injuste et lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer sa position relative à la possibilité de maintenir ce dégrèvement fiscal pour des personnes âgées de plus de soixante-quinze ans, et sur les mesures qu'il envisage prendre pour y parvenir.

Données clés

Auteur : [M. Joël Sarlot](#)

Circonscription : Vendée (5^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114998

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 29